

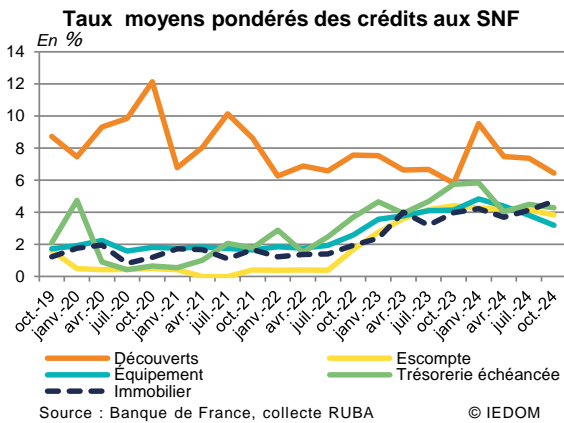
**CONJONCTURE FINANCIERE**

**Taux des crédits aux entreprises en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy  
4ème trimestre 2024**

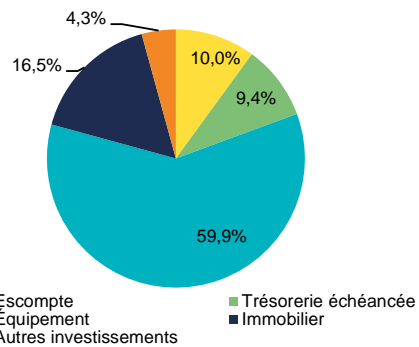
**UNE BAISSÉ GÉNÉRALISÉE DES TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES**

- Les principaux taux de crédits aux entreprises s'inscrivent en repli au 4<sup>e</sup> trimestre dans le sillage de la baisse des taux directeurs de la BCE débutée dès juin 2024. Le **taux moyen des crédits à l'équipement** diminue de 63 points de base (pdb) entre juillet et octobre, pour atteindre 3,19 % (-95 pdb sur un an). Il reste inférieur à celui de la France entière (4,06 %) et des autres DROM. La durée moyenne des prêts à l'équipement atteint 13 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 436 500 euros.
- Le **taux moyen des crédits de trésorerie échéancée** diminue également de 21 pdb sur trois mois (-147 pdb sur un an). Il atteint 4,28 % en octobre 2024 et reste inférieur au taux moyen accordé au niveau national (4,79 %). La durée moyenne des prêts est de 4 ans, pour un montant moyen de 313 800 €. En Guadeloupe, 93 % des prêts sont à taux fixe, contrairement à l'échelle nationale où seuls 16 % des prêts sont à taux fixe.
- Le **taux moyen des découverts** est en baisse de 94 pdb sur le trimestre (+62 pdb sur un an). À 6,44 %, il est supérieur au taux moyen national (5,94 %). Le montant moyen est de 19 400 €.

**Caractéristiques des crédits aux entreprises en Guadeloupe et dans les Iles du Nord<sup>1</sup>**



**Répartition des flux de crédits aux SNF**

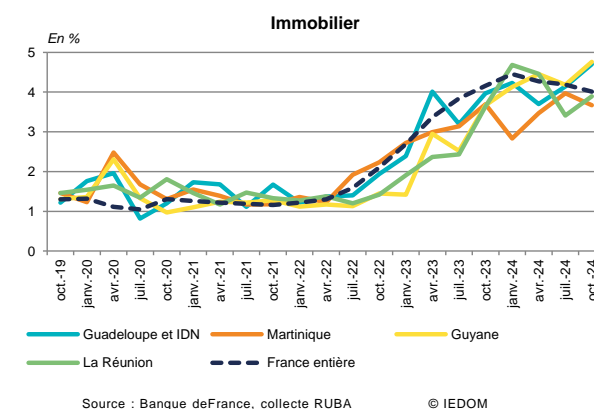
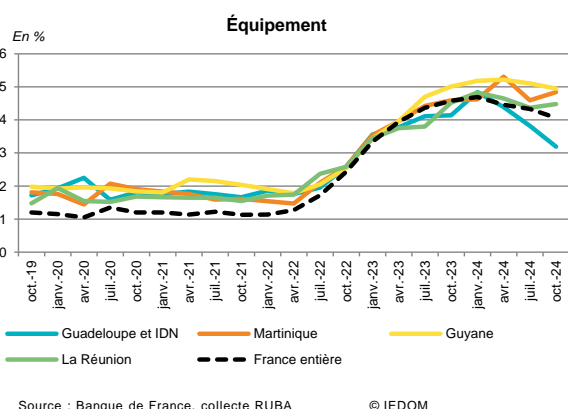
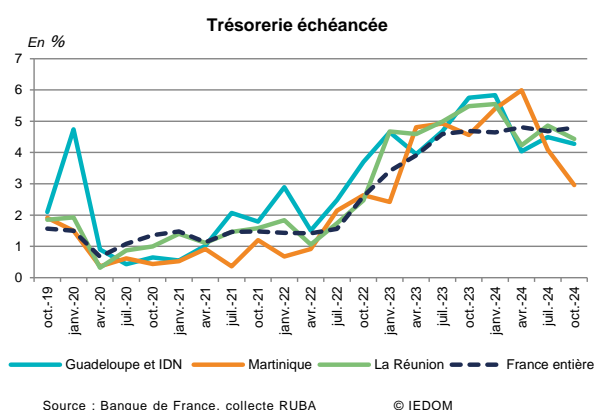
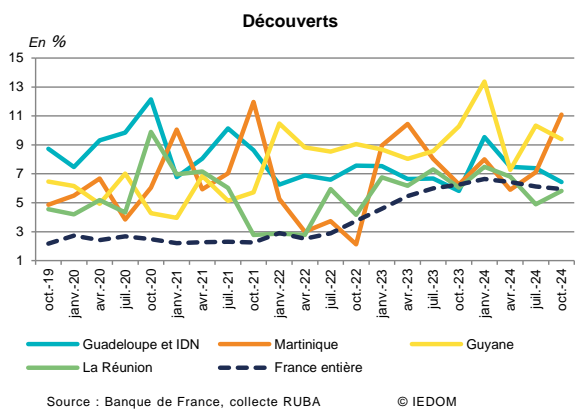


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en octobre 2024		Taux moyen pondéré (en %) en juillet 2024		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière
Découverts	6,44	5,94	7,38	6,13	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	4,28	4,79	4,49	4,68	52	24	93	16	8,00	4,93
Équipement	3,19	4,06	3,82	4,33	160	115	99	78	4,86	3,95
Immobilier	4,7*	4,01	4,14*	4,19	151	190	92	87	-	-

\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)  
Source : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

<sup>1</sup> L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

## Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échancée, sont basés sur un faible nombre d'observations.

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe et dans les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, ainsi que les durées moyennes de financement, sont calculés en pondérant par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'iedom sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : F. Groh ■ Responsable de la rédaction : D. Gordon

Rédaction : S. Berose ■ Éditeur: IEDOM